

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	8^{eme}
Nom de site	ALMA_MARCEAU_EB	Numéro	7800U3
Adresse du site	12, avenue Marceau	Hauteur	R+6 (26,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des 700/800/900 MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Trois antennes sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	10/04/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/09/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/11/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes ainsi que l'ajout des 700/800/900 MHz , sur un site couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 10°
Estimation	30° < 5V/m ; 150° < 5V/m ; 270° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Aucun changement.
Zone technique	Des modules seront installés proche antennes.
Hauteur antennes/sol	28,50 m azimuts 30° et 150° ; 24,80 m azimut 270°

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

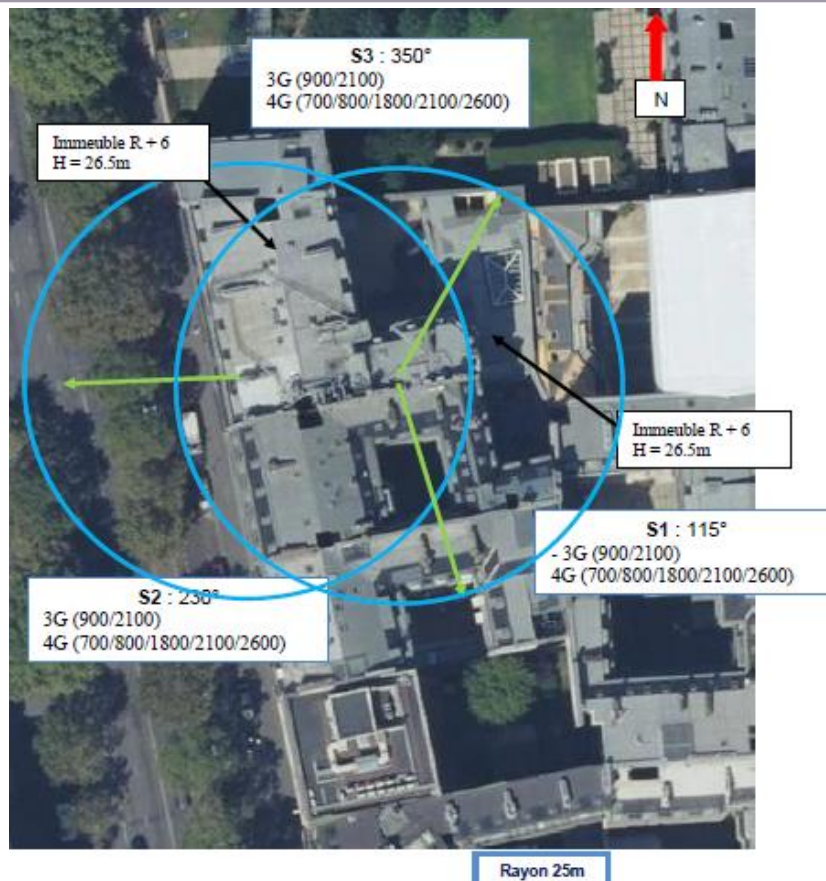
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



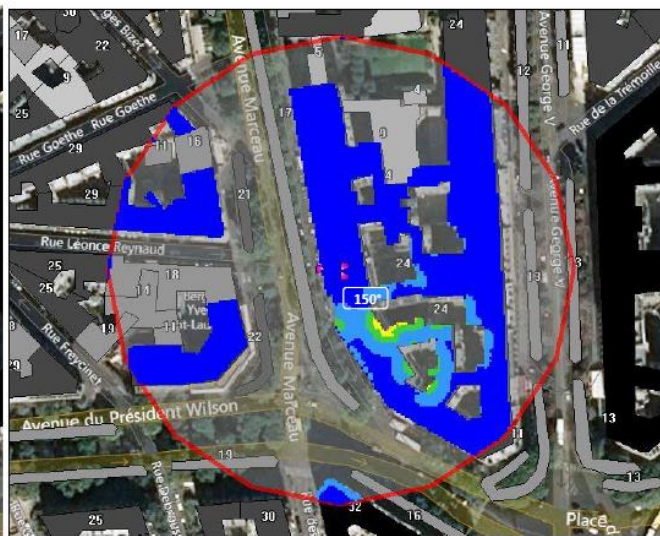
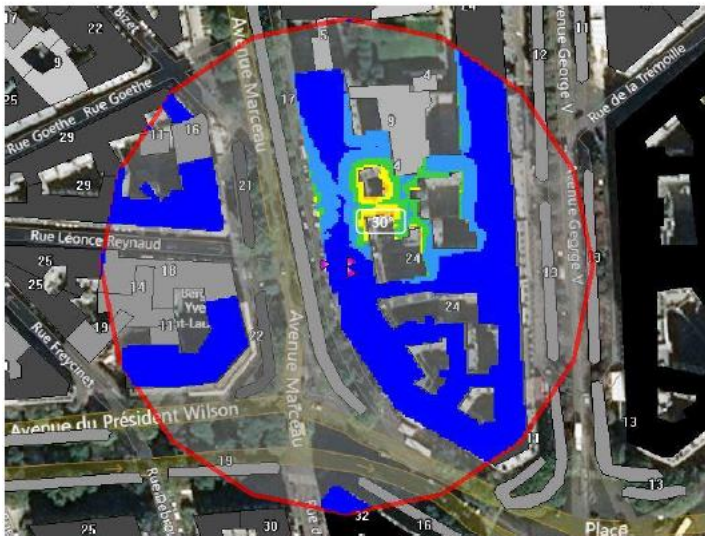
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m.

La hauteur correspondante est de 22.50 m.

La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé compris entre 4 et 5V/m.

La hauteur correspondante est de 22.50m.



	Azimut30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22,50 m	19,50 m	22,50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant



Etat projeté

(Antennes non visibles depuis la voie publique)



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 270°

